

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 315 - page 22

21 - Côte-d'Or

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or.

UN AVENIR POUR LEO.

Objet : aider de quelque façon que ce soit Léo Lignier atteint d'autisme ; mettre tout en oeuvre pour que Léo puisse s'épanouir et avoir une vie heureuse malgré son handicap ; s'assurer même après le décès de ses parents du bien-être de Léo ; mettre tout en oeuvre pour que les droits de Léo soient respectés tout au long de sa vie ; mener toutes les activités rendues nécessaires pour atteindre les buts de l'association ; organiser des événements qui pourront permettre de collecter des fonds.

Siège social : 3, impasse Claude Monet, 21000 Dijon.

Date de la déclaration : 15 juin 2016.